



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2020-014

PUBLIÉ LE 6 FÉVRIER 2020

Sommaire

PREF-DSRHM

32-2020-02-06-002 - Arrêté portant délégation de signature à des collaborateurs de la sous-préfecture de Condom en matière de récépissés provisoires et définitifs de dépôts des candidatures pour les élections municipales et communautaires (2 pages)	Page 3
32-2020-02-06-003 - Arrêté portant délégation de signature à des collaborateurs de la sous-préfecture de Mirande en matière de récépissés provisoires et définitifs de dépôt des candidatures pour les élections municipales et communautaires (2 pages)	Page 6

PREF-DSRHM

32-2020-02-06-002

Arrêté portant délégation de signature à des collaborateurs de la sous-préfecture de Condom en matière de récépissés provisoires et définitifs de dépôts des candidatures pour les élections municipales et communautaires



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU GERS

Préfecture

Direction de la stratégie,
des ressources humaines et des moyens

Service des coordinations
et de l'appui territorial

Bureau de la coordination administrative

N° d'enregistrement :

ARRÊTÉ
portant délégation de signature à
des collaborateurs de la sous-préfecture de Condom
en matière de récépissés provisoires et définitifs de dépôt des candidatures
pour les élections municipales et communautaires

La préfète du Gers,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret du 8 décembre 2017 nommant Mme Catherine SÉGUIN, préfète du Gers,

VU le décret du 6 décembre 2017 nommant Mme Isabelle SENDRANÉ, sous-préfète de Condom,

VU la circulaire du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets,

VU l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2017 modifié fixant l'organisation et les attributions des services de la préfecture du Gers,

VU la proposition de M^{me} la sous-préfète de Condom,

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : Délégation de signature est donnée à M^{me} **Véronique PECAL** secrétaire administrative de classe normale, à l'effet de signer les récépissés provisoires et les récépissés définitifs de dépôt des candidatures pour les élections municipales et communautaires, pour l'arrondissement de Condom, du 10 au 27 février 2020 inclus pour le premier tour, et du 16 au 17 mars inclus pour le deuxième tour.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à **M^{me} Sabine RICAUD** adjointe administrative de 2^{ème} classe et à **M^{me} Marie-Hélène STURINO** adjointe administrative de 2^{ème} classe, à l'effet de signer les récépissés provisoires de dépôt des candidatures pour les élections municipales et communautaires, pour l'arrondissement de Condom, du 10 au 27 février 2020 inclus pour le premier tour, et du 16 au 17 mars inclus pour le deuxième tour.

Article 3 : M^{me} la secrétaire générale de la préfecture et M^{me} la sous-préfète de Condom sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat.

Auch, le **06** FEV. 2020

La préfète



Catherine SÉGUIN

PREF-DSRHM

32-2020-02-06-003

Arrêté portant délégation de signature à des collaborateurs de la sous-préfecture de Mirande en matière de récépissés provisoires et définitifs de dépôt des candidatures pour les élections municipales et communautaires

ARRÊTÉ
portant délégation de signature à
des collaborateurs de la sous-préfecture de Mirande
en matière de récépissés provisoires et définitifs de dépôt des candidatures
pour les élections municipales et communautaires

La préfète du Gers,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret du 8 décembre 2017 nommant Mme Catherine SÉGUIN, préfète du Gers,

VU le décret du 4 décembre 2018 nommant Mme Delphine GRAIL-DUMAS sous-préfète de Mirande,

VU la circulaire du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets,

VU l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2017 modifié fixant l'organisation et les attributions des services de la préfecture du Gers,

VU la proposition de Mme la sous-préfète de Mirande,

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : Délégation de signature est donnée, à **M. Frédéric POINSIGNON** attaché d'administration de l'État et à **M. Eric LAURIERE** secrétaire administratif de classe supérieure, à l'effet de signer les récépissés provisoires et les récépissés définitifs de dépôt des candidatures pour les élections municipales et communautaires, pour l'arrondissement de Mirande, du 10 au 27 février 2020 inclus pour le premier tour, et du 16 au 17 mars inclus pour le deuxième tour.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à **Mme Marie-Pierre GUARDINI** secrétaire administrative de classe supérieure, à l'effet de signer les récépissés provisoires de dépôt des candidatures pour les élections municipales et communautaires, pour l'arrondissement de Mirande, du 10 au 27 février 2020 inclus pour le premier tour et du 16 au 17 mars inclus pour le deuxième tour.

Article 3 : Mme la secrétaire générale de la préfecture et Mme la sous-préfète de Mirande sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat.

Auch, le **06 FEV. 2020**

La préfète



Catherine SÉGUIN